M. [illegible] Paris, [illegible] salon, rue de Chartres 116, [illegible] et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'honoreront de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de temps.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et VALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 7 heures du soir jusqu'à [illegible]. Il se charge de démontrer la valse en dix leçons.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintient à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les introduire dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui voudront le louer pour bals, concerts, &c.

A. LAVENANT,
Rue de Chartres, No. 116.

AU COURS D'ECRITURE DE MM. DOLBEAR.
RUE DU CAMP, NO. 15.

L[illegible] depuis l'âge de 7 jusqu'à 50 ans, recevront [illegible] donneront de suite une écriture [illegible] élégante.
[illegible] de 9 heures à midi, ou de 4 heures [illegible] Dames de 5 à 6 heures P. M. 15 sep—30

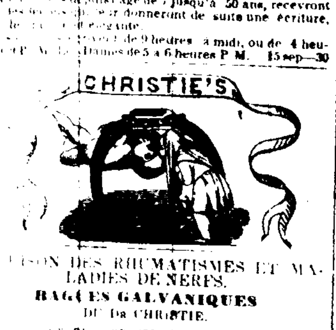

GUERISON DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS.
BAGUES GALVANIQUES DU Dr CHRISTIE.
[illegible] BRACELETS, BANDAGES, LIQUIDE GALVANIQUE.

L[illegible] puissante énergique du galvanisme [illegible] pour plus nombreuses. Dans la [illegible] plus de HUIT MILLE PERSONNES, [illegible] ont été complètement guéries de [illegible] les plus douloureuses, qui avaient résisté [illegible] plus puissans de la médecine. [illegible] ont été pris au hasard parmi [illegible] du même genre.

EPILEPSIE & PALPITATIONS.
[illegible] Bristed gendre de John Jacob Astor de [illegible] l'église Episcopale de Bristol, R. [illegible]

GOUTTE ET RHUMATISMES.
[illegible]

MARIE JACKSON,
100 Bank A. New York

[illegible] M. M. Noah, [illegible] New-York, qui atteste la vérité de [illegible]

APOPLEXIE ET PARALYSIE.
[illegible] No. 70, rue Broker, Brooklyn, est [illegible]

GUION & Co,
Coin des rues Canal et St Charles

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW YORK.
[illegible] RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS.
[illegible]

MARCHANDISES FRANÇAISES.
[illegible]

CHS. A. BARRIERE.

Marchandises au prix coûtant.
L[illegible] & FROIS, No. 21 et No. 4, rue de Chartres, [illegible]

LORNE & FROIS,
No. 21 et 4, rue de Chartres.

HUILE DE GRAISSE—20 barils de printemps, reçus [illegible] à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 rue St Louis

BALANCES DE SECONDE MAIN—2 paires balances [illegible]
J. C. LAVILLEBEUVRE,
90 rue du Canal.

[illegible]
HARROD DARLING & Co,
49, Commune

[illegible]
HARROD DARLING & Co. 49, Commune

[illegible]
HARROD DARLING & Co,
49, Commune

[illegible]
HARROD DARLING & Co,
49 Commune

[illegible]
J. W. STANTON & Co.
Enc. Magasins & Lafayette

[illegible]
J. W. STANTON & Co.
Enc. Magasins & Lafayette

[illegible]
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

[illegible]
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

L[illegible] à vendre en débarquement du navire Arthemise, venant de Bordeaux [illegible] St Emilion No. 3.
A vendre par F & J LACOSTE,
105, Royale

PORC—100 barils [illegible] à l'inspection de Winburn, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
60, rue du Camp

PORC—100 barils Sou Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp

PORC—100 bls Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par
JAMES E WOODRUFF,
60, Camp

FARINE—100 barils des moulins de Quincy, en débarquement du vapeur Robert Morris, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp

QUATRIEME LIVRAISON DES MEMOIRES D'UN MEDECIN.
La 4me Livraison de cet ouvrage est en vente chez
V. R. HEBERT,
[illegible] rue de Chartres.

GUABA—4 barils pâté et gelée, à vendre par
B VALLS, 26 Commune

[illegible] PENSION ET [illegible]

MME. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parents qu'elle a transféré le local de son institution et qu'elle sera prête à recevoir [illegible] des pensionnaires et des demi pensionnaires.

Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.

L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues ANGLAISE et FRANÇAISE. Il comprend la LECTURE, l'ECRITURE, la GRAMMAIRE, l'ARITHMETIQUE, la GEOGRAPHIE, l'HISTOIRE, la LITTERATURE, les ELEMENS des SCIENCES qui conviennent aux Demoiselles, &c.

Mme P. Arpin se chargera elle-même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur tems aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. Ortos, professeur de langue et de littérature anglaise, P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.

A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. BOYER dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.

Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.

La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même.

Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement; et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.

N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours embrasseront les diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction. 11 sept

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)
Fondée en 1832 par Madame Lerin,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé.

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTERATURE, l'ARITHMETIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés; et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,		par mois,	$25
Do.	de.	avec blanchissage, do.	30
Demi pension,			16
Externes,			10
Piano,			11
Solfège,			12

FRANKLIN HIGH SCHOOL.
ENCOIGNURE ROYALE ET HÔPITAL.—NLLE-ORLEANS.

CETTE INSTITUTION est située dans un quartier tranquille et agréable, de la première municipalité. La maison vient d'être entièrement réparée; et on y a fait toutes les améliorations qui peuvent convenir à un établissement de ce genre. Les dortoirs sont vastes et bien aérés, et les salles d'études propres et commodes.

Dès la fondation de cette institution, tous les efforts du principal ont eu constamment pour but de rendre la langue anglaise familière à tous les élèves dont elle n'est pas la langue maternelle; et les résultats qui ont été obtenus jusqu'à ce jour, sont un encouragement pour ne jamais dévier de la route qu'on a suivie. Il y a maintenant trois professeurs d'anglais attachés à l'établissement, et les classes anglaises se font deux fois par jour.

Cependant le directeur, convaincu que la langue française doit faire partie d'une bonne éducation, ne néglige rien pour qu'elle soit bien enseignée dans son institution; et afin de réussir dans l'accomplissement de ses vues, il vient de confier les classes supérieures aux soins de M. H. Caboche, connu depuis longtemps dans cette ville.

Le cours d'études du FRANKLIN HIGH SCHOOL, embrasse toutes les branches qui constituent une éducation solide et accomplie.

Les professeurs sont:—MM. Lewis Elkin, Stephen Gay, G. H. Bissell, L. Caboche, F. Dugay, R. Fuentes, pour les langues et les sciences; MM. Canova et H Debrueys, pour le dessin et la musique.

L'institution reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les pensionnaires vivent en famille avec M. Elkin; ils sont l'objet de ses soins particuliers, et de ceux des dames attachées à l'établissement.

CONDITIONS

Les pensionnaires	$20 tout compris.	
Les demi-pensionnaires,	$15	id.
Les externes—$6, $8 et $10, suivant leur âge.		

28 sept.

PAUL ALDIGÉ & Co.
MAISON ROUGE, ENTRE LES DEUX MARCHÉS.
Vente en gros et en détail.

LES soussignés préviennent Messieurs les habitans et marchands, qu'ils viennent, par de nouveaux arrangements faits dans les villes du Nord, d'augmenter leur magasin de linge fait, marchandises sèches et chaussures, et qu'ils peuvent livrer à des prix bien au-dessous de ceux auxquels ils ont vendus jusqu'à ce jour.

Messieurs les planteurs trouveront constamment chez eux un large assortiment des objets suivants:

Gilets pour nègre, en Washington kersey, laine croisée.
dito dito laine et coton.
dito dito cotonnade.
Pantalon dito en kersey Washington et autres.
dito dito cotonnade du pays et américaine.
dito dito de fantaisie, cotonnade française et américaine.
dito dito satinet, drap et casimir.
Chemises rayées, pour nègre en ginga fil et mêlé.
dito blanches et couleurs, françaises et imitation.
dito tricot laine, mérinos, coton, rayées et unies.
dito molleton et coton croisé.
dito flanelle rouge, croisée et unie.
Caleçons flanelle, molleton, coton, croisé et tricot.
Redingottes, paletots, sacs et habits, dernières modes, en drap.
Casimir, cotonnade et étoffes de fantaisie.
Gilets de dessous en soie, poil de chèvre et cachemire.
Bretelles et cravattes de toutes qualités.
Un assortiment complet de linge d'enfants.

Enfin, tout ce qui concerne le linge fait, articles tous parfaitement cousus, joignant le fashionable au comfort.

AUSSI—Un assortiment complet de marchandises sèches.
Toile d'Irlande, de Russie.
Coton duck pour voile et tente.
Indiennes américaines et françaises,
Kerseys, flanelles, couvertures de laine et de molleton.
Cotonnades américaine et française.
Cotons blanc et écru.
Mousseline de laine.
Chalies.
Mouchoirs.
Satinets, casimirs, etc. etc.

PLUS.—Un assortiment complet de chaussures pour tous les âges et les deux sexes.

Nouvelle Orléans le 8 septembre 1846.
8 sep—1m PAUL ALDIGÉ & Co.

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.
AU NO. 27, RUE DE LA DOUANE, ET NO. 95, RUE DE CHARTRES.
(Entrée par l'une ou l'autre rue.)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en:

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns à aussi bas que $1;
Ingrains extra-superfins, dessins de cette année et de couleurs très riches;
Idem superfins, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une yarde et demie et de 3 yardes,
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Axminster;
Paillasson, toile cirée pour plancher, bandes, &c.

Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.

Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à drap, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par
DAMERON, THOMPSON & Co.,
9 sept 95, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

MARCHANDISES FRANÇAISES,
En débarquement du navire Rubicon, du Havre.

L. H. RICHARD, No. 33, rue de Chartres, reçoit par le navire Rubicon, venant du Havre, les nouveautés suivantes, qu'il offre à vendre en gros seulement et à des prix modérés:

8 caisses cotonnades fortes, nouveau genre;
10 do mousseline de laine et cachemires d'Ecosse;
1 do soiries noires moirées et Pekin satiné;
200 pièces rubans pour chapeaux, nouvelles dispositions;
3 caisses indiennes pour rideaux, unies et damassées;
3 do echarpes et fichus soie et laine, et foulards;
1 do barèges pyramidales;
1 do idem raies satinées;
2 do casimirs pour pantalons, noirs et façonnés;
1 do drap noir Sedan;
1 do etoffe algérienne;
1 do indienne française;
1 do ombrelles nouvelles;
1 do parapluies de soie;
1 do sparterie et objets pour modistes;
1 do florence pour doublures;
1 do bas de soie et bas de fil d'Ecosse;
1 do gants de Jouvin et gants d'Alexandre;
1 do gants de soie et de filet;
1 do chaussettes coton.

L. H. RICHARD,
22 sept 33, rue de la Douane, au premier étage.

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches ci-après désignées, des dernières importations et des plus nouveaux goûts:—

Cachemires de Paris, extra-riches;
Mousselines de laine, dito;
Cachemires très-riches, prix moyens;
Splendides calicots, de Paris;
Cachemires riches, imitation écossais;

Cinq caisses calicots américains; shalls soie riches; cravates dito, une caisse rideaux en mousseline; cotons damassés et unis, en couleur, pour rideaux; mousseline fine, à raies et à carreaux, pour mousquitaires; cravates pour dames; gants cheveau de première qualité.

Aussi—Pour clore et à très-bas prix:—Un envoi de barèges riches, couleurs foncées; un envoi de toile d'Irlande, véritable, ainsi qu'un assortiment de marchandises de fonds, convenables pour les familles et l'usage des habitants. 26 sept

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire l'Arthemise, venant de Bordeaux:
50 barriques vin St. Julien,
10 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do prunes do do
25 do absinthe.
N. DUDOUYT,
26 sept 13 Toulouse

LE soussigné a établi un magasin au No. 9, rue du Canal, entre celles des Magasins et du Camp, où il offre à vendre les articles suivans:

Casimir par pièce ou par caisse,
Satinet dito dito
Cotonnade, dito dito
Flanelle, par pièce ou par balle,
50 douzaines chemises en flanelle bleue,
50 do chemises idem rouge,
50 do chemises à grandes raies,
500 paires pantalons en satinet bleu;
200 do do en baize verte,
500 do pantalons commune

Paletots en satinet, idem en tweeds, idem en drap, surtouts en couvertures, idem en Flushing, idem en drap pilote.

Casquettes en fourrures, par caisse ou douzaine,
Idem cirées, do do
Idem en drap do do
Chapeaux de divers genres, par caisse.
16 sept JNO. BELLOW Jr.

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge St. Estèphe Médoc;
16 do do [illegible]
16 do do [illegible]
54 barils Vin blanc Haut Sauterne
A vendre par B. TALAMON,
16 sept 89 rue St. Louis

HUILE d'Aïx—à vendre par
25 sept B VALLS, 26 Commune

[illegible]

Leur bureau sera ouvert [illegible] à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle-Orléans, 20 août 1846.
21 aout M. BERTUS, R. RUFFIER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.

Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,830 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
I. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
Rue Bourbon, 276, entre Dumaine et St Philippe.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.

Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin.
S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique.
AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique.
S. MASPEREAU & Co.
8 sep—jsq 1a rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:
600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do
Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines.
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie,
do do do articles en fonte,
do do do ustensiles de cuisine,
do do do ferblanterie peinte,
do do do baquets en bois.

Les soussignés s'étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
S. MASPEREAU & Co.,
8 sep Rue Condé No. 22

ANCIENNE MAISON CHAUVIN & LEVOIS
No. 68, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné reçoit par les navires Rubicon, du Havre, et Union, Calédonia Brander, St. Louis, Louisa, de New York, les marchandises suivantes qu'il offre à vendre à des prix modérés.

14 caisses cotonnades françaises, nouveautés,
2 do Indienne française do
2 do cachemire d'Ecosse, do
1 do Mousseline laine assortie,
1 do Barège vert,
1 do Soieries assorties, telles que, satin, poult de soie, gros d'Afrique, moir, reps, Pekin, gros de Naples, Florence.
1 do Gants de peau de Jouvin & Co.
1 do do assortis,
1 do do soie, laine, castor &c.
1 do Soie à coudre et cordonnet,
1 do Cravatte satin, gros de Naples &c.
1 do Pointes soie, cachemire et rubans.
1 do Foulards en diverses qualités,
1 do Jupons crinoline unis et façonnés,
1 do Gilets tricot, assortis,
1 do Bretelles soie, caoutchouc &c.
10 do Casquettes drap, velours, fourrures,
4 do Chapeaux noirs pour enfans,
2 do do Gris pour hommes,
1 do Taffetas ciré,
1 do Brosses à cheveux et autres,
1 do Peignes de toute qualité,
1 do do à nœuds et ivoire,
1 do Epingles Nos. assortis,
5 do Cartes à jouer,
1 do Fil patenté, Marshall et autres,
3 do Boutons soie métal, os &c.
3 do Couverts fer battu,
2 do Baleines pour robes,
9 do Parapluies coton,
2 do caisses veaux ciré Nos. 1, 2 et 3.
1 do Doublures jaune et blanches,
1 do Maroquin et tiges de bottes.
J. LEVOIS,
29 sept 68 Chartres

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—208 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—100 balles passé au serein.
WHISKEY—80 barils rectifié; 90 do vieux Bourbon.
18 mai

LE Soussigné devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les Marchands de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour, il vendra à des prix réduits, pour du comptant.

Il a maintenant en magasin et en débarquement du navire Octavius, du Havre:
Chapeaux de paille pour hommes,
Do do pour enfants,
Gants de filet, noirs et blancs; mitaines de filet, longues et courtes,
Gants fil d'Ecosse pour hommes,
Do do pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blancs, pour dames et fillettes,
Coutil tout fil haute nouveauté,
Do do blanc; cotonnade française,
Mouchoirs batiste en fil,
Do do en fil d'Ecosse; éventails,
Rubans de satin et de taffetas; Prunelle noire,
Bas et chaussons d'enfants; mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies bourses en soie pour dames; corsets français,
Jupons en crinoline; cols de satin pour hommes,
Cravates noires et couleurs; fil à cordonnier gris et aune,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins,
Papier rayé, peignes, agraffes noires et blanches, galons coulisses, lacets de soie pour bottines, brosses, boutons, cuirs à rasoirs, houpes à poudrer, cordonnet en soie, e poil de chèvre et en coton, aiguilles, épingles, miroirs, lunettes, fil de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets, boucles coton, des à coudre, &c. &c.
O. TALAMON,
7 avril 44, rue de Chartres

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques Vin rouge ordinaire;
10 do Vin rouge Chateau Léoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boites Truffes;
100 rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par
POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 aout entre St. Louis et Toulouse.

TATOUT FRERES,
161, rue de Chartres encoignure Toulouse.

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines; bas blancs, pour dames et pour fillettes, assortis du No. 1 à 6; chaussettes grises et écrues, pour hommes; id. pour enfans; mouchoirs à dentelle et autres genres, gants en couleurs et autres; lacets coton blancs et noirs, id. en fil assorti; do. ferrés pour souliers; lacets en soie noire et couleur pour bottines; galons en fil et en coton; ficelle en coton et ficelle française en pelotte; cordonnet blanc de Nos. assortis, peignes en buffle, corne et écaille, modèles assortis; do en ivoire, fins et superfins; épingles doubles pour toilette et autres; brosses à dents de 3, 4 et 5 rangs, différentes qualités; do. à ongles, do à tête, do. à barbe, boîtes à poudre avec houpe; boutons en os; soie, et lacets et sur carte, Nos. assortis; 50 grosses cartes à jouer, françaises, américaines et espagnoles, papier à lettres, fin et autres; cordons de montre, en soie, poil de chèvre et autres; miroirs, eau de Cologne; cuillères en fer et en métal, plumes d'oie et en acier, encre noire; veilleuses sur bois et sur liège; allumettes chimiques; fil patenté assorti de couleurs, couverts en bois pour salade; balles en gomme de grosseurs variées; baleines pour corsets, des à coudre assortis; aiguilles Warrin; bretelles assorties pour hommes et pour enfans.

Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.
26 aout TATOUT FRERES

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
108 demi do vin blanc.
Aussi en magasin:
83 caisses prunes sèches en bocaux.
30 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques,
4 demi pipe vieille eau de-vie,
8 quarts do do Maglory, 1835,
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles
J. et J. TARDOS,
20 aout rue Conti, No. 15.

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—400 pièces toile de Missouri et du Kentucky,
750 rouleaux corde do. do.
120 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans la plus large étendue dans ces magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent de tout faire. [illegible]
EMERSON, TOURNE & Co.
19 juin 153, Tchoupitoulas

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,

[illegible]
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do do do de do cadets;
2 do do soie pour Amazone;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, [illegible], etc.

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
28 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Ruolz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés.
LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, Chartres

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
3 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve
30 quarts do do, à vendre par
4aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve: 12 barils de 1825, 1re preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

100 Boites Pates Truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Sanvajol,
37 do Kirsch.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
28 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—30 barils 1ere qualité, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus:
1 boucaut champignons secs, par
N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 98, Vieille Levee

VIN de Malaga—60 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—400 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquetées et capsulées, ayant droit au drawback, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103, Royale

WHISKEY—120 barils vieux Whiskey, Old Reserve, 50 do do Monongahela; 55 do Bourbon, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11 rue Conti

VIN rouge en barriques—150 barriques, diverses qualités, à vendre par CHS. DUFOUR,
13aout 11 rue Conti

PETITS POIS—500 boites petits pois, marque Deffès, en magasin et à vendre par
12 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

GOMME—10 futailles gomme blanche tirée du Sénégal, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR
13 aout 11, rue Conti.

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne supérieur, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36, Chartres

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFÉ HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarquement du brick Titia, à vendre par
L CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseille—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Levée

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Aleppo, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

EAU DE VIE de Cognac—Sous la clef de la douane
10 demi pipes de la marque Rasteau & Charroyer,
20 quarts do do.
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 aout 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—
5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure;
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes;
72 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1843, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Magdala, venant de New-York:
101 caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

A VENDRE par les soussignés—
30 barriques Vin rouge St. Julien 1840.
23 jt J & J TARDOS, 15 Conti.

RIZ—60 tierçons riz récemment battu, en magasin et à vendre par
14 juil L D C WOODS, 60 Magasins

FARINE—500 barils des moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par
JAMES E WOODRUFF,
2 sept. 60, Camp

LE soussigné offre en vente les articles suivans:
SAUCISSONS—4 caisses de Boulogne, véritables, à 75 cents la livre.
VIN MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure,
HUILE—100 paniers, marque de Plagniol,
VERMICELLE ET MACARONI—300 caisses, article frais
DATTES—6 barils, 1re qualité.
21 juil DOM. LANATA, 9 et 10 Jefferson

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1.25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 aout 29 Vieille Levee

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par
25 aout L. CANTIN, 42 Gravier

RAISINS—900 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
20 juil 24 Gravier

SUCRE HAVANE—420 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—80 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par
LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLIE & EGANA,
7 juil 52 Bienville

CAFÉ RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par J W STANTON & Co.
1 sept enc. Magasins et Lafayette

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 aout 60 Camp

BALAIS—300 douzaines balais de maïs, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

AMANDES amères—20 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, et en débarquement du navire Vaillant, à vendre par
30 Jn NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt R G HOBBS, 12 Douane.

VIN de Marseille—34 barriques Vin vieux pour familles, à vendre par J F BERCIER & Co.
24 aout 54, Vieille Levée

MAIS—3000 boisseaux maïs, en magasin et à vendre par [13 aout]

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
30 av No. 15, rue Conti.

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
29 juillet B. TALAMON, 89, St. Louis

CHAPEAUX—En débarquement du navire Queen Victoria, de la barque Louisa, etc.
70 caisses chapeaux de différentes marques, Palo Alto, chapeaux de soie, de Russie, de feutre, etc., à vendre à bon marché par FROST & Co,
15 sep 10 Magasins

BOTTES et Brodequins Russett—3600 paires au magasin et en débarquement de la barque Thetis et à vendre par G W DUNBAR,
15 sept 39 Douane

Le Dépot de Couvertures Françaises de GRANIER,
Est transféré à
H. DE GOER & RIFFLARD,
No. 21, rue des Magasins.
SUCCESSEURS DE FEU J. MASSA.

AVIS—Les soussignés ayant été nommés par M. Z. Granier fils, de Montpellier, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ses COUVERTURES SUPERIEURES, ont la satisfaction d'annoncer aux habitants du Sud et aux négociants, qu'ils sont actuellement prêts à remplir les ordres qui leur seront donnés.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Seuls agents de la manufacture de Granier.
Nouvelle-Orléans, 21, rue des Magasins.

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par
L D C WOODS,
14 juin 60 Magasin

VINS—212 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand, [illegible] de 1843 et 1844, St. Julien et [illegible]
[illegible] Chateau Lafitte, Léoville, [illegible]
[illegible] do de Merman,
[illegible] Sauterne,
[illegible] St. Julien, St Estèphe et Margaux [illegible] Brion, Chateau Latour, Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

[illegible] de la grande quantité d'ouvrage qui lui sont [illegible] pour la commodité des personnes qui habitent les quartiers supérieurs de cette ville, il vient d'ouvrir deux nouveaux magasins, 88, rue de Chartres, encoignure Conti, et rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La vogue que lui ont fait obtenir ses bonnes teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui ont attiré une nombreuse clientelle.

A cet effet, il recommande à Messieurs les marchands en gros de ne pas se méprendre, s'ils désirent être bien servis, car lui seul possède dans ce pays les métiers, presses, cylindres mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous autres objets indispensables à cette exploitation.

Aussi l'extension qu'il donne à ce genre de travail le met à même de faire d'aussi grandes entreprises, et d'offrir le même résultat que dans les premières manufactures de France et des Etats Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.

TEINTURES ET NETTOYAGES
d'habillements pour hommes et dames, tels que:

Robes de Soie et Velours,	Paletots, Pantalons,
Cachemire, Satin,	Gilets, Redingottes,
Merinos, Mousseline,	Manteaux, Cravattes,
Châlestous genres,	Garnitures Velours,
Blondes, Crêpes,	Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie,	d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes,	Tapis, Rideaux.

Spécialité pour Deuil,
Noir fin garanti ne pas déteindre

Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Etoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Casimirs, Draps, etc.

Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé en mon nom, attendu qu'ayant eu à me plaindre des commis qui avaient cet emploi chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux trois adresses indiquées plus haut.
16 sep—2m PERINAUD.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Administrateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitans de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'il y a sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux ci, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
16 avril P. M CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de grocerie, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou ailleurs par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c., &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 4 nov—1an

FARINE aigre—600 barils en bon ordre, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co
10 sept No. 156, rue Tchoupitoulas

VEAUX CIRÉS—30 douzaines veaux de Nantes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

HUILE—100 paniers huile d'olive, 20 caisses d'Avignon et de Nice, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—100 caisses de 12 bouteilles vin rouge de Haut-Brion Carcier, de la récolte de 1844, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Diogenes, de Marseille:
110 barriques vin rouge,
100 caisses absinthe de Sauvaiol Bruneton & Co,
50 dito salaisons, olives, anchois, câpres, &c.
300 dito eau fleur d'oranger—à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
2 sept 34, Vieille Levée

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.

LE soussigné offre à vendre, huit caisses de véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de 8 pouces, sans mélange, et ont été blanchies expressément pour des familles. Ceux qui ont besoin de toiles sont priés de venir examiner celles ci au No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane.
3 sept C. M. SIMPSON.

NOUVELLEMENT reçu et à vendre en magasin
50 caisses anchois,
50 do salaisons assorties, par
3 sep S. Vn. BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire le Thracian venant de Bordeaux
50 barriques vin rouge,
100 paniers anisette superfine,
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et flacons.
500 boites et demi boites sardines.

EN MAGASIN
1 000 caisses vin rouge St-Julien, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Cantenac;
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
50 do 24 demi bouteilles do.
100 do liqueurs fines,
40 douzaines [illegible] de [illegible], à vendre par S. Vn. BARRETT,
21 Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre et quelques à convenance, par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
380 barriques vin rouge, de diverses qualités,
124 barils et demi-barriques vin blanc Haut Sauterne,
5 quarts de pipe vieille eau de vie, 4me preuve,
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1815.
29 aout—1m G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné, pour clore diverses factures:
120 barriques vin rouge différentes qualités,
30 demi do do do
30 barils vieux vin blanc Haut Sauterne,
900 caisses vin rouge Haut Brion, Latour, Grand la rose, Lafitte et Margaux,
20 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne 1825,
100 caisses vieux vin Chambertin,
20 paniers huile d'olive, marque Plagniol,
300 demi boites sardines à l'huile.
8 sept C. DUFOUR,
11 Conti

VIN de Bergasse 30 barriques en débarquement du navire Diogenes, à vendre par les soussignés,
J. F. BERCIER & Co.
5 sept 54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—30 barriques Pauillac Médoc, 24 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
5 sept 54, Vieille Levée

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de choix, marque Branbfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60—Les personnes qui désirent avoir du vin de choix peuvent venir le goûter et juger par elles mêmes.
Reçu par le navire Diogenes, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagniol.
5 sept D. LANATA, No. 10, rue Jefferson

HUILE de blanc de baleine—4000 gallons, épurée, d'hiver, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

BLANCS de baleine—250 caisses assorties de grandeurs, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

EN débarquement du H. W. Tyler, de Bordeaux:
32 paniers vin rouge;
200 do cérises à l'eau de vie;
54 do fruits au jus;
10 do prunes en jarres.
A vendre par R. CAHUZAC,
15 sept 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydie, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
10 caisses de 24 1/2 do do do
90 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24 1/2 do do do
VOR. MAIGNAN,
1 aout 87, rue St Louis

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, câpres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 20 paniers idem de 12 demi-pipes.
19 avril J F BERCIER & Co,
54, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources mêmes ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conduit le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orleans.

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,

TRAITES sur Paris, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep 20 St-Louis

TRAITES sur la Havane, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep 20 St Louis

CAFÉ—100 sacs havane, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep 20 St Louis

CIGARES—50 milliers dit article supérieur, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep 20 St Louis

HUILE Espagnole—300 paniers, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep 20 St Louis

TABAC—60 balles de Cuba pour tripes, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
1 sep 20 St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
50 barriques Vin rouge Montferrant;
50 do do St. Julien;
50 demi barriques Vin blanc, Haut Sauterne;
100 caisses Cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
15 sept N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

DIVERS—250 sacs vieux café Java, du gouvernement;
400 colis sucre en pains, raffiné et en poudre;
400 colis thé impérial, [illegible]
20 barriques riz de la Caroline [illegible]
100 caisses chandelles adamantines;
40 serons indigo, 300 milliers cigares;
12000 caisses savon en pains, de 2 boisseaux et demi;
100 sacs poivre, 20 ditto piment;
100 barillets maquereaux No. 2, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
1 sept 40 Gravier

[illegible] AVIS [illegible]

[illegible] pourront [illegible] aux devis qui seront déposés au bureau du voyer, qui est prié de les faire publier avec cette résolution.

Les propositions pourront embrasser la totalité de l'ouvrage à faire, mais les soumissionnaires seront tenus de faire connaître l'époque à laquelle ils pourront commencer et terminer leur entreprise; payable en un ou plusieurs billets de cette municipalité dans 10 ans et portant intérêt à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalent à la somme de $5,000 aura été achevé et reçu par le voyer.

Conformément aux résolutions ci-dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époques mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granite ne devront pas avoir moins de 10 pouces sur 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable du fleuve ou de rivière d'au moins 6 pouces d'épaisseur.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
14 juillet J.N. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

SAVELET & HUET ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 24, au No. 82, même rue.

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:

Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubannerie, ganterie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.

Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades françaises nouveautés, qualités et largeurs assorties.

NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. 3 sept

SANGSUES HONGROISES.

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, une superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qu'il peut vendre aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres.

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

EAUX MINERALES.

ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETIT BIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgico médicale, dans sa séance du 30 août 1844.
5 sept

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

FUSILS! FUSILS!—100 beaux fusils supérieurs reçus en consignation, à vendre à des conditions avantageuses par H DE GOER & RIFFLARD.
1 oct 21. Magasins

COTONNADES Françaises, Casimirs, &c.—Les soussignés ont reçu par le navire Rubicon, du Havre:
24 balles cotonnades nouveau style, 10 caisses casimir noir et en couleur, 1 caisse casimir Boujean supérieur, 4 caisses velours noir et couleur, 12 dito mousseline de laine, 2 dito cachemire d'Ecosse, couleur de mode, 10 dito calico couleur fauve bleus, raie de satin, 5 dito calico fauves à dessins riches, 20 dito bareges nouveau style, quelques une très riches, 2 dito merinos en couleur, 2 balles flannelle Walsh supérieure, ainsi qu'un grand assortiment complet de chemises et caleçons en mérinos, pour hommes, idem en coton, chaussettes en laine, camisettes en laine pour nègre, chaussettes en merinos noirs et blancs, demi bas laine d'agneau, pour hommes, gants chevreau, gants pour porteurs, superbes gants chevreau pour dames, idem filet noir, parapluies de 30 à 40 pouces, parasols riches d'un nouveau genre, mouchoirs batiste fil, idem à rivières et brodés, idem à ourlets d'un nouveau goût, idem brodés, galons français, soie à coudre, coton en bobines, fil patenté, &c., &c.

Venant d'être ouverts:—Shalls et écharpes de la dernière mode; le tout à vendre à très bas prix, par
H. DE GOER & RIFFLARD.
1 oct 21, Magasins.

MAGASINAGE—MAGASINAGE.

LES soussignés ont d'amples chambres pour emmagasiner 20,000 barils, ou l'équivalent, dans leurs magasins d'entrepôt et à l'abri du feu, situés rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Commerce et Julie. Ils sont également prêts à contracter avec les négocians, pour l'emmagasinage de toutes leurs marchandises durant la prochaine saison, à des termes des plus avantageux. La position de leurs magasins et les arrangements qu'ils ont pris, les mettent à même d'offrir à leurs habitués, des facilités pour recevoir ou délivrer les produits, aussi grandes si non plus grandes qu'ils pourraient trouver dans un pareil établissement de cette ville. Toutes les marchandises seront pesées et transportées, soit à la sortie ou à l'entrée des magasins, à des prix très modiques.
EMERSON, TOURNE & Co.
30 sept 153, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—250 barils maquereaux frais Nos. 1, 2, 3. 400 colis sucre raffiné de Boston, en pains, en morceaux et en poudre, 100 caisses blanc de baleine New-Bedford, 50 sacs poivre, 50 do piment, 350 barillets clous, 100 sacs vieux café Java, 400 caisses thé supérieur de Boston, 200 caisses thé vert, poudre à canon, Pouchong, &c. 200 milliers cigares impériales, 10 serons indigo Caracas.
NORCROSS & FOSDICK,
1 oct 40, Gravier.

A LOUER à dater du premier octobre, un grand magasin d'entrepôt sur la rue Victoire, près du Rail road. S'adresser à
WYLIE & EGANA, 52 Bienville
23 sep

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal, (Canal Street Row) près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM. Oakey & Hawkins et C. C. Lathrop & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846.
L. A & W. BARBARIN,
8 sept No. 56, Chartres.

A LOUER—Pour le 1er octobre prochain.—Cette Maison à [illegible] encoignure des rues Champs Elysées et Casacalvo. Elle a été depuis fort longtems occupée comme boulangerie, et a fait la fortune de plusieurs personnes qui en ont été locataires. [illegible] S'adresser à
D. LANATA,
21 sep 9 et 10, rue Jefferson.

A LOUER—Pour le 1er octobre—Le premier étage du No. 39, rue [illegible] S'adresser à
WYLIE & EGANA,
15 sept 52, Bienville

A LOUER—Pour le 1er novembre—Le magasin No. 60, rue du Canal, [illegible] par M.M. Vienne & Garnier. S'adresser à WYLIE & EGANA.
18 sept 11 Commune

A LOUER—Le [illegible] situé No. 52, rue Bienville, parfaitement disposé pour y établir un bureau. S'adresser à WYLIE & EGANA.
15 sept 52, Bienville

A LOUER, à partir du 1er octobre, la maison située rue Enterpe entre les rues Prytanée et Colysée, occupée maintenant par Mme Fortier.
S'adresser à WYLIE & EGANA,
15 sept 52, Bienville

ON désire louer au 1er novembre prochain, une bonne maison pour une famille peu nombreuse, pour un ou deux ans avec bail—le entre dans la ville seront préférés. S'adresser à B. VALLS, rue de la Commune No 26. 15 sept—3

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, située à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses; elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
JUAN BELTRAN,
28 juil Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à
RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthélemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER.

UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI
Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Eeqr. Possession immédiate.

AUSSI
Une maison à étage, etc., No. 180, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.

AUSSI
Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.

AUSSI
La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
20 aout 140 rue Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
231 caisses en débarquement des navires Berlin, R. G. Shaw, Union, Queen Victoria, et de la barque Iris, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, Douane
14 sept.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fashionables, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, rue Douane

Aussi:—200 caisses en débarquement des barques Manchester, Orbello et Gusco. 1 sept

BUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 118,
Ancien établissement de M. Braun, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. BUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 aout—1a

ARTICLES DIVERS—80 caisses huile de Plagniol, 45 do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Médoc, 6 do papier français, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 sept 34, Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris et Londres, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 sept 34 Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES en fer forgé, de qualité supérieure, des manufactures de Edwin Maw, de Liverpool, récemment reçues par le navire Edward Bunstead, des dimensions suivantes:
48 sur 18 pouces.
54 sur 20 pouces.
60 sur 22 pouces.
72 sur 24 pouces.
80 sur 22 pouces.
A vendre par WYLIE & EGANA,
12 sep 52 Bienville

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
9 [illegible] L. A. GUILLEMAIN, Agent.

GUERNOLET d'Angers—150 paniers de demi bouteilles en débarquement du navire H. Tyler, de Bordeaux, et à vendre par AUGT. MOLIER,
18 sept 90, St. Louis

GOMME copal—8 balles en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 aout 23, Vieille Levée

CIGARES—[illegible] en débarquement du brick [illegible] de Brown, [illegible] Londres, Palo Alto, [illegible] à vendre par J M CABALLERO,
20 sep 23, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—12 balles pour cigare et tripes en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
20 sep 23, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

David White vs J. C. [illegible] et son épouse—No 21.
4 Comté Lafayette.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable James [illegible], juge de paix de la cour de Lafayette, je procéderai lundi le 12 octobre 1846, à 10 heures du matin, aux écuries de W. R. Bell, rue Carondelet, entre celles Hevia et Poydras, à la vente:

D'un cheval et de ses harnais, d'un wagon et de deux bidons en fer blanc. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
7 oct—3m Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 133.—F. S. Sanchez vs J. Benit.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un consentement signé par les parties intéressées dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, mercredi le 7 octobre 1846, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins entre celles Gravier et Natchez, à la vente de l'esclave nommé Jean, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS.
7oct—1 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Joseph [illegible], décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 21 septembre 1846, à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai pour le compte de ladite succession, à la vente de la propriété ci-après décrite, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, samedi le 7 novembre 1846, à midi:

Un certain Lot de Terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné sous le numéro Cinq, de l'île numéro Quatorze, compris entre les rues St. Jean Baptiste, des Champs-Elysées, des Français et St. Avid, mesurant (mesure américaine) trente six pieds, sept pouces de face à la dite rue St. Jean Baptiste, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes: le tout conformément au plan dressé par La Borgi, le 12 mars 1828, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ci-devant notaire en cette ville, sous le No. 19, de son livre de plans.

Ensemble avec toutes les bâtimens et améliorations qui existent sur le dit lot de terre.

Conditions.—Deux tiers payables comptant et la balance à six mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque avec intérêt éventuel à raison de huit pour cent l'an.

N. B. L'acte de vente sera passé par P. E. Laresche, not. pub. aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
7 oct—3m Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu John Ulmer, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un ordre de Cour daté du 21 septembre 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai mardi, le 27 octobre 1846, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, pour compte de la dite succession, à la vente des lots de terre ci-après décrits, savoir:

Huit lots de terre situés dans la paroisse Jefferson, au faubourg Livaudais, dans l'îlet No. 41, du dit faubourg. Le dit îlet borné par les rues Sixième, Septième, Jersey et Laurel; lesquels lots de terre sont désignés sous les numéros Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept et Huit, d'après un plan particulier dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté le 1er septembre 1846, et paraphé "ne varietur" par L. R. Kenny, notaire public dans et pour la dite paroisse Jefferson. Lesquels dits lots de terre font partie des lots designés entre les numéros six, sept, huit, neuf et dix, sur le plan primitif du dit faubourg Livaudais, dressé par Benjamin Buisson, arpenteur général, sous la date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville. Lesquels dits lots de terre d'un plan primitif dressé par Buisson, sont les mêmes acquis par le dit John Ulmer de Mathew Morgan, Jam. J. Peters, Levi Pierce et Wm. H. Chase, par acte du 4 avril 1832, du rapport de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville.

Le lot No. Un, du plan de subdivision de Hugh Grant, voyer, mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Jersey, sur 120 pieds de profondeur, et face à la rue Sixième, formant l'angle de ces deux dernières rues, et 120 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur, sur la ligne limitrophe au No. Deux, et 37 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, mesure américaine, conformément au dit plan.

Le lot No. Deux contigu au No. Un, mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, et 30 pieds dans la profondeur, sur une profondeur de 120 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne limitrophe au lot No. Un, et 120 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne limitrophe au lot No. Trois.

Le lot No. Trois, contigu au lot No. Deux, mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne limitrophe au lot No. Deux, et 120 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne limitrophe au lot No Quatre.

Le lot No. Quatre, mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne limitrophe au No. Trois, et 120 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne limitrophe au lot No. Cinq.

Le lot No. Cinq, mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 5 lignes sur ligne limitrophe au lot No. Quatre, et 120 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne limitrophe au lot No. Six.

Le lot No. Six, mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne limitrophe au lot No. Cinq, et 121 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la ligne limitrophe au lot No. Sept.

Le lot No. Sept mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, et 30 pieds de largeur dans le fond, sur 121 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne limitrophe au lot No. Six, et 121 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne limitrophe au lot No. Huit.

Et le lot No. Huit, formant l'angle des rues Jersey et Septième, et mesure 37 pieds 2 pouces de face à la rue Jersey, sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Septième, et 37 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. JOHN L. LEWIS,
23 sept—3m30 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Chs Henry Langdon Elwyn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Mme John Dorn décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. P. M BERTIN,
3 oct—3m10 Député Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Alexandre Laurent a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Benjamin Levy, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour.
29 sept—3 en 10 P M BERTIN, dep. greffier

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Alexandre Grailhe a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Justine Eléonore Macarty, veuve de feu Charles Barthelemy Lanusse. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
3 oct—3en10 ALF. ROUSSEAU, Greffier

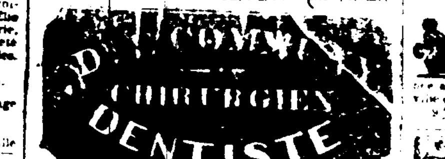

LE Dr L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans qu'il a [illegible] à Mr le Dr E. Communy [illegible] l'ont honoré de leur confiance [illegible] à son successeur [illegible]

Le Dr E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 250, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Dr Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. [illegible] de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. 8 juin

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, résidence du docteur A. Lion.)

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville auquel ils sont attachés, les mettant dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois, ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuses clientelles afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public.
8 juin

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
REDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit:

Billet seul, pour n'importe la distance.	20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans,	10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist.	10
Cinquante billets rouges,	$ 7 50

Billets pour l'année, personnel $20, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera sur le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend au agrément et aux ombrages, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1	P. M. "	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	9	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M.	De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 "	De la rue Canal, 7 1/2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 9 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.
Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

SUCRE DE LA HAVANE.—blanc et jaune, à vendre par J. M. CABALLERO,
17 sept. 23, Vieille Levée.

INDIGO de Guatemala, à vendre par
J. M. CABALLERO,
17 sept. 23, Vieille Levee.

ANCRE.—On désire acheter une ancre de seconde main, pesant environ 900 livres, avec une chaîne de 7/8 de pouce, et de 45 brasses.
J. F. BERCIER & Co.
17 sept. 54, Vieille Levée.

SEL—50 barils et caisses américain et anglais, 150 à sacs Liverpool, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 sept 75, Magasins

PARFUM—100 boites rose, lacs et orange, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 sept 75 Magasins

EXCELLENT vin vieux—8 barriques Chateau de Rey-rolabade, de 1841, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
14 sept. 13 et 19, St Louis

VERITABLE absynthe suisse, marque de Dubied père & fils, de Couvet, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 sept 17 et 19 St Louis

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sirop en fer forgé, venant des forges de Edwin Maw de Liverpool, de différentes dimensions.
A vendre par [13 sept] WYLIE & EGANA

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 82, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. M. HOLMES,

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE, &c., Encanteur.

MERCREDI, 7 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 20, rue de la Vieille Levée, d'ordre de la Compagnie d'Assurance d'Orléans, les articles suivants, importés et avariés à bord du navire St Mary, capt Foster, dans son voyage de New York à ce port.

[illegible] écaillerie, consistant en partie de Brosses à barbe, [illegible] et charpente &c.
Immédiatement après—65 barils huile à lampe,
23 sacs café de la Havane.
100 paniers huile d'olive en bouteilles de 24 onces.
4 balles oublions, &c. 7 oct

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu jeudi le 8 octobre 1846, à midi, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, et à la [illegible]
Une quantité d'articles de vieille et neuve [illegible] de fer, ferrailles, pentures, serrures, quatre [illegible] ne d'environ 1000 gallons chaque, grates &c. quantité d'autres objets; 10 barils plâtre de Paris.
7 oct

MEUBLES—MEUBLES—MEUBLES.
PAR SYKES & HYDE.
A. DUVALL, Encanteur.

MERCREDI 7 octobre, à 10 heures, il sera vendu au No. 65, rue Poydras:

Les meubles d'une grande pension, consistant en partie en sofas, armoires, chaises, tables, tables à cartes, de toilette, glaces, tapis, porte manteaux, vaisselle et verrerie, batterie de cuisine, 40 bois de lit et garnitures, rideaux et divers autres articles. 6 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, (Pauiding Row)
Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres,
Manufacture No. 288, Broadway street, Newark (New-Jersey.)

ONT reçu par les navires Louisville, Wabash, Vicksburg, Oswego, Union et Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, pour le COMPTANT SEULEMENT, ou l'équivalent, l'assortiment ci-après, de

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Gilets à manches en kersey, à la monkey; gilets ronds et pantalons, surtouts, paletots et gilets en flushing bleu, en peau de Lyon, en couvertures bleues et vertes, et en couvertures de Felt; gilets de dessous en satinet noir et épais, croisés; chemises en flanelle rouge croisée, hickory et twills stripes, idem en coton blanc et écru, et en toile. 200 douzaines chaussettes tricotées dans la campagne du Vermont.

Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.

HABITS, PALETOTS, SACS, en Bonneterie ou enveloppes à l'épreuve de l'eau, drap noir et fantaisie, Saxe Cobourg, draps anglais, français et du pays, drap Java ville et autres levites, habits et surtouts en drap noir français, anglais, allemand et américain.

PANTALONS.—En chamois noir, casimir, à raies et à carreaux, en casimir de fantaisie, en satinet croisé de fantaisie, noir et noir mélangé.

GILETS.—Du style à col droit, à col en rouleau, idem double croisé et à col à rouleau, à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, cachemire noir, noir et bleu, satinet noir mélangé, velour noir et fantaisie, satin fantaisie et noir, et en valenciennes de fantaisie.

Un grand assortiment de Chemises et Caleçons en toile, en coton [illegible] drap; chemises en coton blanc et écru, cachemire, idem, en flanelle rouge et bleue; idem en toile rayée, en ginga fil et ginga coton ou en soie et batiste de tous genres.

Les habitans, marchands et détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs.

Ils offrent à vendre presqu'au prix coûtant, le peu d'habillements d'été qui leur restent.
17t. GARTHWAITE, PAYAN & Co.

DAVID & CHAPUS,
93 et 95, rue de Chartres,

VOULANT liquider entièrement leur magasin de gros, offrent à vendre la balance de leurs marchandises à des prix au dessous du marché, pour du comptant, ou du bon papier, savoir:

Barèges nouveautés, organdie, mousseline, jaconat, indiennes françaises et du pays, mousselines marquises, mousselines suisses unies, à raies, à fleurs et à carreaux; mousse français, alépine et bombazette noire, écharpes barège et en soie, gros de Naples et taffetas noir pour robes, gants de fil, de soie en peau, en soie, en fil d'Ecosse et en coton; mouchoirs de batiste brodés, d'rivière et à ourlet, éventails et ombrelles riches, pélerines, cols unis et brodés, manchettes, entrepieux organdis, tarlatanes, robes de mousseline brodée, robes pour baptême, voiles, entre-deux et bouquets, toile d'Irlande pur fil, expressément pour familles; toile de Paris, toile à drap de toutes les largeurs, ginga fil, coutil blanc et fantaisie, Bishop lawn, linon batiste ouvrée, serviettes et nappes unies et damassées, piqués blancs et en couleurs pour gilets, florence français, pour habits et pour robes, coton chamois et bleu, satine et uni pour rideaux, cols fil de mousseline, brodés, titos, à carreaux et à raies, mousseline à mousquitaires, fils fil blanc et écru, rubans à chapeaux et unis, No. 1 à 12, en satin et en taffetas, satin bleu, blanc, rose et bleu, cordonnet de soie et coton, gaze, blanche et noire, gros de Naples, soie blanche et noire, bretelles, dentelle, filet en coton, bobinette, dito en fil, [illegible] chausse-tes de couleurs, [illegible] de l'Inde, boutons pour [illegible] nacre, en soie et en ivoire, de toutes les [illegible] gilets de dessous et caleçons en laine, coton [illegible] de [illegible] pour hommes, franges, [illegible] parasols, parapluies, [illegible] pour [illegible] et [illegible] pour habits, shalls, Mazatlan, et [illegible]

En débarquement du CLIFTON, de New-York.
[illegible] sel rouge en ballones; 100 grosses cartes à jouer, la marque Sauzade [illegible] de Marshall, blanc, toile [illegible] noir, dito bleu, dito jaune; 40 pièces mousseline suisse, unies, fins et superfine et 30 pièces de qualité supérieure, une caisse de peignes à démêler, à peignes, [illegible]

Le sieur CHAPUS devant partir pour le Nord, d'ici à un mois, engage les marchands de la ville et de la campagne à venir le trouver, avant d'acheter ailleurs, peut faire des bargains avec lui, voulant positivement clore toute la balance du stock.
DAVID & CHAPUS,
22 juin 93 et 95, rue de Chartres.

QUARTIER-GÉNÉRAL
LÉGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE-ORLEANS, le 7 sept. 1846.

LES officiers de l'un du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal, à 4 heures et demie d'après midi, afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement de [illegible].

L'élection sera présidée par le major de brigade N. A. Guedry, assisté du lieutenant A. Gonzalès Vigo, des Carabiniers d'Orléans, et du lieutenant A. Canon, commandant des Sapeurs du Génie.

La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 4 heures de l'après-midi jusqu'à 7 heures du soir.
Par ordre du brigadier général, D. AUGUSTIN.
PAUL DORFEUILLE, aide de Camp. 8 sept

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la négresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat et au moment où elle allait partir avec son maître M. [illegible] Aubert. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la reportera dans une des prisons de cette ville ou fera savoir au soussigné.
J. PERICHON.
[illegible] 982, rue St. Philippe

CONDUITES aux épaves du recoud district de la Seconde Municipalité, rue Barracks:—Une VACHE noire, ayant le derrière des cuisses [illegible]. Elle n'a aucune marque visible.

Une VACHE couleur foncée ou noire, ayant une petite [illegible] entre les jambes de devant, de longues cornes [illegible] horizontales, un trou à l'oreille gauche, et [illegible] ressemblant aux lettres I. O. sur la cuisse droite.

Si ces vaches ne sont pas réclamées d'ici au mercredi, 30 prochain, elles seront vendues à l'enchère par Robert Kerrison, encanteur public.
J. L. WINTER,
24 sep—10 Capitaine garde de nuit

DROGUES ET MEDICAMENS.

REÇU par le P. Soulé, de la Havane—19 barils miel, beau, 300 livres cire blanche.—En magasin 25 tonnes huile vitriol, 20 barils bois de Campêche, 15 barils bois jaune (fustic), 15 barils couperose verte, 800 liv. gomme Sénégal, 10 surons indigo Guatemala, 500 livres camphre raffiné, 200 dito carbonate de magnésie, 1500 dito salpêtre, 150 do sel de Glaubert, 300 do sel d'Epsom, 1500 dito alun, 300 onces sulfate de quinine, 60 do. essence de limon, 25 do. do. d'orange, 100 do. do. d'anis, 200 do opium. A vendre par P. CUSACHS,
30 sept encoignure Condé et St. Philippe

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs piment, venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

CIGARES—300 milliers Principes d'imitation, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 sep 40 rue Gravier

SACS EN FITTE—10,000 balles de deux boisseaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

CLOUS—500 barillets de Boston No. 1, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 colis, sucre en pains, en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

CAFÉ Java—250 sacs du gouvernement, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—No. 3 et grands, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
26 sept 40 rue Gravier

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline panama, haute nouveauté, batiste, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois, a été jointe par erreur, une partie de barège pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au dessous du prix coûtant. Aussi: poult de soie noir, moire, grande largeur, à $2 la yarde, Lorenzo col, de toute couleur (article nouveau) à 30 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste, unis et brodés, dito à ourlets à dentelle blanche pour mariées, châle dentelle noire, etc, etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus joli de la ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises sont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraîcheur.
R. D. FANIS, 146 rue Royale.

PLANCHES! PLANCHES!

500.000 Pieds de planches de pin d'un pouce, idem à plancheyer et à doublages, et solives de différentes dimensions; 300,000 pieds de planches planchayer, toutes préparées à moulures et planches à doublage, prêtes à être mises en usage par le charpentier, dont partie de ces planches arrive en ce moment au Nouveau Bassin.

On entreprendra de faire scier sur la demande des constructeurs ou des expéditeurs, avec promptitude et à des prix modérés.

Les personnes qui auront besoin de planches feront bien de venir me trouver avant de faire ailleurs leurs achats.
C. D. BRADFORD, No 5, Nouveau Bassin.

Je suis nommé agent de plusieurs grands moulins et je me charge de délivrer soit à la côte ou à des ports étrangers, des planches brutes ou préparées. Il peut fournir des charpentes de maison, des portes et des fenêtres, ce qui économise de grandes dépenses pour le transport des matériaux et le travail. 12 sept—30

SARDINES des marques Cosnier & Martin, A. Canaud de la Rochelle, et Philippe & Canaud, de Nantes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
17 sept 17 et 19 St. Louis

MOUSSELINE DE LAINE, riche, &c. &c.—Reçu par l'Edward Bonstead, de Liverpool, et à vendre par les soussignés:

Une caisse de mousseline de laine, noire et bleu-marin; 8 caisses même clms de laine riche et assortie, une caisse alpacas à dessins, nouveau genre; 4 dito mérinos noir; 5 dito valeurs en couleurs, de fantaisie; une dito tweeds de couleur, 4 do, une dito de [illegible]—à vendre en gros, par
H DE GOER & RIFFLARD,
26 sept 21, rue des Magasins

CHEMISES ET CALEÇONS en mérinos—Les soussignés reçoivent en ce moment d'Angleterre, un assortiment complet de:
100 douzaines chemises et caleçons en mérinos, pour hommes; 200 douzaines idem en coton écru et blanc; 400 douzaines dito bas pour demi-vieille; 100 douzaines bas écrues et couleurs mélangées; 500 douz. [illegible] en laine, en coton et laine, pour hommes; 100 dito [illegible] en coton, laine et laine, pour garçons; 100 dito camisoles [illegible], 500 dito [illegible] [illegible] banduses, le tout à bas prix.
H. DE GOER & RIFFLARD.
16 sept 21, rue des Magasins

MODES d'automne—Chapeaux en satin noir—Par le Sabrina, du Havre, nous avons reçu 20 cabinets chapeaux, [illegible] de la dernière mode, que nous vendons à des prix réduits.
H. DE GOER & RIFFLARD,
1 oct 21, Magasins